CS4 Peintre décorateur créateur d’ambiance



Bâtiment et Travaux Publics (construction durable - transition énergétique – domotique) | Certificat de Spécialisation

CODE RNCP n° 38711
Certifié par Ministère de l’Education Nationale et de la Jeunesse
Date de publication : 05/03/2024

Fiche formation mise à jour le 4 décembre 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa LMB Felletin - Felletin

Métiers

- Peintre décorateur

Objectifs de la formation

Maîtriser l’ensemble des techniques et savoir-faire de base pour exercer le métier de peintre décorateur et obtenir la qualification d’ouvrier professionnel.
Le titulaire de ce diplôme est peintre décorateur .Il exerce ses activités dans une entreprise du secteur de l’aménagement et de la finition du bâtiment. Outre la pose de revêtements spécifiques (peinture notamment), il réalise des finitions décoratives : imitations de marbres et de bois, trompe-l’œil, applications de dorure... Il sait déterminer les matériels et les produits à utiliser.
Sa formation esthétique lui permet de conseiller la clientèle sur le choix des produits et accessoires, l’harmonie des couleurs et l’aménagement décoratif des locaux. Son intervention peut se faire à partir de directives impliquant la lecture de dossiers, l’exploitation d’un projet de décoration et la tenue de documents d’exécution. Sur un chantier, il est autonome et responsable de son travail.
Ce diplôme est de niveau 4.

Contenu de la formation

Domaine Professionnel
Préparation d'un travail de décoration
Réalisation d'un travail de décoration
Elaboration d'un projet de décoration

Poursuite d'études

- BTS Aménagement Finitions

Infos pratiques

Pré-requis

Après un Bac pro aménagement et finitions du bâtiment ou un BP peinture applicateur en revêtements

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 1 an avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (400 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)